

Bureau de la concertation
Réunion du 11 janvier 2018

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE PARIS

Direction de l'Urbanisme		François HÔTE, Anne GOMEZ
--------------------------	--	---------------------------

Cabinet de Jean-Louis MISSIKA		Adeline CHAMBE
-------------------------------	--	----------------

SEMAPA

Directrice Générale		Sandrine MOREY
---------------------	--	----------------

Directeur général adjoint		Frédéric LUCCIONI
---------------------------	--	-------------------

Directrice de la Communication		Nathalie GRAND
--------------------------------	--	----------------

PERSONNALITES EXTERIEURES

Garant de la concertation		Bertrand MEARY
---------------------------	--	----------------

Personne qualifiée		Bertrand AVRIL
--------------------	--	----------------

Personne qualifiée		Pascal DIBIE
--------------------	--	--------------

BUREAU DES ASSOCIATIONS

Chargé de mission		Yann RENAUD
-------------------	--	-------------

REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS

Association ADA 13		Françoise SAMAIN
--------------------	--	------------------

CONSEILS DE QUARTIER

Conseil de quartier n° 4		Frédérique LECOCQ
--------------------------	--	-------------------

Conseil de quartier n° 8		Claude GALLAIRE, André MESAS
--------------------------	--	------------------------------

La séance est ouverte à 18 heures 15.

Bertrand MEARY fait savoir qu'il s'agit de sa dernière réunion en tant que garant de la concertation. A la suite de dix ans dans la même mission, il a en effet décidé de présenter sa démission fin 2017, estimant que des organisations humaines qui changent trop rarement ne favorisent pas l'évolution des structures. Il estime que les formes de la concertation pourraient d'ailleurs peut-être être amenées à évoluer à l'occasion de son départ.

Bertrand MEARY se réjouit que la concertation ait été véritablement une réalité, parfois dynamique. Il félicite le Bureau de la concertation et la SEMAPA pour le travail accompli. Ce travail permettra une évolution positive du quartier pour les générations futures.

Adeline CHAMBE, au nom de la Ville de Paris, remercie M. MEARY pour les avancées qu'il a permis d'atteindre dans le cadre de la concertation et des groupes de travail. La Ville de Paris est en train de chercher un remplaçant au poste de garant de la concertation.

Sandrine MOREY remercie à son tour M. MEARY. Elle souligne sa loyauté tant vis-à-vis de la SEMAPA que des associations et l'impartialité qu'il a su adopter. Sandrine MOREY rappelle également les efforts de M. MEARY pour toujours trouver le meilleur compromis.

Françoise SAMAIN ajoute avoir apprécié l'impartialité de M. MEARY et le soutien qu'il a apporté à certaines demandes des associations qui lui paraissaient justifiées.

Frédérique LECOCQ prend note que M. MEARY a ouvert la porte à une évolution de la forme de la concertation. Elle indique que les représentants des conseils de quartier et des associations sont les mêmes depuis plusieurs années.

Frédérique LECOCQ estime que les projets qui restent à venir pourraient être traités dans le cadre de nouvelles méthodes de travail. Il serait également souhaitable que les idées soient renouvelées, en associant davantage les personnes qui habitent et travaillent dans le quartier.

Sandrine MOREY confirme que le chantier pour faire évoluer la manière de fonctionner de la concertation pourrait être mené ensemble. Il y a quelques années, l'opération Paris Rive Gauche n'était pas encore un quartier et il n'était question que d'aménagement des espaces. Aujourd'hui, il conviendrait de donner la parole à ceux qui travaillent et habitent dans le quartier.

Claude GALLAIRE considère qu'il serait nécessaire d'ouvrir la concertation à de nouvelles associations, défendant les intérêts des habitants.

André MESAS se félicite que M. MEARY ait toujours accepté le débat sans imposer un point de vue.

Concernant les conseils de quartiers, André MESAS regrette que la Mairie de Paris ait décidé de restructurer les conseils de quartiers, ce qui a perturbé leur fonctionnement.

Frédérique LECOCQ rappelle que les conseils de quartiers ont été associés aux discussions par la Mairie du 13^{ème} lorsqu'il a été procédé à leur réorganisation géographique.

François HÔTE remercie également M. MEARY. Il souligne l'importance pour le garant de la concertation d'exercer une certaine neutralité dans les débats et de préserver des échanges ouverts qui ne soient pas soumis à une pensée dominante.

François HÔTE propose à M. MEARY de formuler librement des suggestions ou des réflexions pour améliorer le fonctionnement de la concertation.

Françoise SAMAIN signale qu'elle est, avec M. BIRENBAUM, la seule représentante des associations au sein du bureau de la concertation.

Françoise SAMAIN fait savoir que l'association FNAUT, représentée par Farid NECHADI, a émis le souhait de participer au Bureau de la concertation. Elle insiste sur le fait que M. NECHADI habite le quartier et est assidu dans sa participation aux réunions de travail.

Nathalie GRAND signale que Mme KAREL se retire de la concertation. Une place est donc disponible au sein du bureau.

Bertrand MEARY confirme les qualités de M. NECHADI et indique être favorable à sa nomination en tant que membre du Bureau de la concertation.

François HÔTE apporte également son soutien à cette décision.

La nomination de M. NECHADI comme membre du Bureau de la concertation est actée en séance.

Sandrine MOREY indique que, pour des raisons pratiques et économiques, il a été proposé que M. RENAUD dispose d'un bureau dans les locaux de la SEMAPA plutôt que dans le local de la rue de Bellière, que la RIVP pourra dès lors réaffecter à un usage de logement. Elle propose de mettre à disposition des associations les locaux de la SEMAPA, pour que les associations puissent se réunir et y rencontrer M. RENAUD. Elle indique que toutes les conditions matérielles d'usage (dans la limite des contraintes de sécurité et de gestion du bâtiment) et de respect de la confidentialité seront garanties.

Frédérique LECOCQ demande qu'il soit confirmé que l'accès aux locaux sera garanti aux participants et qu'ils pourront y rencontrer M. RENAUD.

Sandrine MOREY le confirme.

Frédérique LECOCQ indique que l'accueil des personnes à mobilité réduite sera facilité car le local de la rue de Bellière n'était pas adapté.

André MESAS indique que l'écrivain et historien Thierry DEPEYROT a rédigé d'intéressants travaux sur Paris Rive Gauche et le 13^{ème} et propose de l'associer aux travaux de la concertation.

Nathalie GRAND indique que M. DEPEYROT pourrait être contacté par le conseil de quartier ou la Mairie du 13^{ème}, mais il semble difficile de l'intégrer à la concertation. Elle propose que ses ouvrages soient mis à disposition à la documentation de la SEMAPA.

I. Définition du calendrier pour les prochains groupes de travail

François HÔTE indique que les réunions seront peu nombreuses au cours des prochains mois, car de nombreux projets sont en cours d'élaboration.

Secteur Austerlitz

Projet A7 / A8 :

Sandrine MOREY indique qu'un accord financier entre les quatre opérateurs devrait être finalisé prochainement. Un atelier pourrait être organisé en février.

Une réunion du groupe de travail sur le projet A7 / A8 est fixée au jeudi 3 mai 2018 à 17 heures 30.

François HÔTE indique que les autres projets sur ce secteur ne sont pas pour le moment aboutis.

Secteur Tolbiac

Projet T6B :

Anne GOMEZ indique que le projet d'immeuble-pont T6B a été mis en concours. Le jury siègera en mai ou juin. Le groupe de travail pourra donc se tenir en septembre. Un membre de la concertation sera sollicité pour faire partie du jury.

Claude GALLAIRE demande s'il serait possible d'avoir connaissance du cahier des charges de ce projet an amont du jury.

Sandrine MOREY indique qu'il s'agit d'une consultation du type « Réinventer Paris », pour des logements privés. Une grande liberté est laissée en termes d'innovation constructive et les équipes devront être force de proposition. Le cahier de charges urbain est classique, fixant uniquement quelques exigences, comme la transparence de l'îlot. Il pourra toutefois être communiqué. Il est joint au présent compte-rendu.

Sandrine MOREY indique que les équipes sont invitées à être le plus inventives possible pour répondre à la programmation demandée.

Françoise SAMAIN insiste sur l'importance de réaliser un suivi des innovations mises en place.

Sandrine MOREY fait savoir que les équipes doivent présenter un protocole d'évaluation pour chaque innovation, détaillant les initiatives prévues pour faire en sorte que l'innovation fonctionne. Un suivi de la mise en place des innovations se déroulera ainsi sur cinq à dix ans.

Françoise SAMAIN s'enquiert de la manière dont seront gérés les problèmes liés aux innovations que pourraient subir les nouveaux habitants.

Sandrine MOREY répond que si les résultats des innovations ne sont pas satisfaisants, les équipements seront remplacés.

François HÔTE signale la part expérimentale et de recherche inhérente à toute innovation.

Françoise SAMAIN souligne que les conditions de vie des habitants ne doivent pas, pour autant, être dégradées.

Sandrine MOREY fait savoir qu'avec ce type de consultation, les promoteurs prennent désormais davantage en compte l'importance du bien-être des habitants, au-delà de l'architecture du bâtiment.

Adeline CHAMBE indique que les projets sont étudiés dans leur ensemble et que les innovations sont variées et intègrent bien sûr les nouveaux usages, le confort des habitants.

Sandrine MOREY signale que, si les équipes ne tiennent pas leurs engagements en matière d'innovation, elles devront démontrer qu'elles ont fait tout leur possible pour que l'innovation soit un succès.

Frédéric LUCCIONI signale que le nouveau principe de consultation permet de demander des comptes aux porteurs de projets.

Pavillon T4 :

Anne GOMEZ indique que le candidat classé en tête par le jury doit apporter des éléments complémentaires d'ici le 15 janvier, avant que le choix définitif ne soit prononcé. Elle propose que l'équipe sélectionnée vienne présenter son projet et échanger avec le Bureau de la concertation.

Un groupe de travail sur le secteur Tolbiac se réunira le 20 septembre 2018 pour traiter du projet T6B, du Pavillon T4 et de la végétalisation du mur Parisculteur.

Secteur Bruneseau

Inventer Bruneseau :

Frédéric LUCCIONI souligne que la méthodologie du projet Bruneseau a évolué, tenant compte de l'expérience issue du concours pour la rénovation de la Tour Montparnasse. Il a ainsi été décidé de retenir quatre équipes qui produiront un rendu en juillet 2018. A l'issue de ce rendu, deux d'entre elles seront sélectionnées pour continuer leur travail. Le lauréat sera désigné au début de l'année 2019.

Le jury de sélection des deux finalistes rendra sa décision après l'été 2018. Il est proposé qu'un représentant des associations siège dans ce jury. Frédéric LUCCIONI signale que l'engagement de confidentialité auquel sera tenu ce premier jury sera très strict et *intuitu personae*. Les deux candidats auront en effet la possibilité de faire évoluer leur offre *a posteriori* et leur projet ne doit donc pas être dévoilé lors de cette étape.

Les deux équipes sélectionnées remettront ensuite leur offre définitive début 2019. Un deuxième jury, auquel participera également un membre de la concertation, choisira alors le lauréat. Un groupe de travail pourra se réunir avant cette décision, pour échanger sur les deux offres finalisées. Le membre de la concertation désigné pour faire partie du jury pourra ainsi tenir compte lors de son choix des échanges qui se seront tenus au préalable au sein de la concertation.

Frédérique LECOCQ voit dans ce procédé une restriction au caractère collectif de la concertation. Elle demande s'il serait possible que deux membres de la concertation soient intégrés au jury de sélection des deux finalistes à l'été 2018.

Sandrine MOREY explique que ce n'est pas possible pour des raisons de confidentialité.

Elle fait toutefois remarquer que les membres de la concertation pourront se positionner sur les deux projets finaux qui leur seront présentés de manière très précise, ce qui n'était pas le cas dans le précédent schéma méthodologique.

Un groupe de travail se réunira sur ce projet début 2019.

Frédérique LECOCQ demande que les membres de la concertation aient le temps nécessaire pour réfléchir avant de désigner le membre du premier jury, qui aura connaissance des données confidentielles.

Consultation B1 / B2 :

Un groupe de travail pour la présentation du lauréat du lot B1 / B2 aura lieu le mardi 29 mai 2018.

La prochaine réunion du Bureau de la concertation se tiendra le 11 septembre 2018 à 18 heures.

Françoise SAMAIN demande ce qui sera installé dans les quasi-bureaux à R+1.

Sandrine MOREY fait savoir qu'un projet de cabinet médical de secteur 1 semble se concrétiser sur T7 / B1.

Frédéric LUCCIONI ajoute qu'une fondation d'art contemporain occupera le rez-de-chaussée du bâtiment de Paris Habitat, côté place Basquiat. Les discussions sont en cours de finalisation.

Françoise SAMAIN estime que la concertation aurait pu être informée de ces projets.

Sandrine MOREY indique qu'un point pourrait être fait sur les commerces installés sur les socles.

Bertrand AVRIL demande qu'un bilan soit fait après un an d'existence de la Station F, lancée à l'été 2017.

Sandrine MOREY estime qu'un recul d'un an n'est pas suffisant pour évaluer l'impact de l'inauguration de la Station F sur la vie du quartier, mais qu'un bilan pourra en effet être réalisé par la suite.

Nathalie GRAND ajoute que l'ouverture à venir d'un restaurant à l'intérieur de la Station F permettra également de développer les échanges avec le quartier.

Bertrand MEARY estime qu'il sera intéressant de regarder l'influence de l'ouverture de la Station F sur le quartier au bout de deux ans, c'est-à-dire à l'été 2019.

La séance est levée à 19 heures 45.